

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
 CAP EXCELLENCE

 DÉLIBÉRATION N°2014.10.08/112

**Modification du plan de financement
 prévisionnel de l'étude relative à la réalisation du
 Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

8^{ème} séance de l'année 2014

 Vendredi 31 octobre 2014

L'an deux mille quatorze, le vendredi 31 octobre, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de Cap Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Éric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 21 octobre 2014.

Présents : 28

Président

M. Éric	JALTON
---------	--------

Vice-Présidents

M. Ary	CHALUS	1 ^{er} Vice-Président
M. Jacques	BANGOU	2 ^{ème} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 ^{ème} Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE-LAVENETTE	5 ^{ème} Vice-Président
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Président
M. Georges	BREDET	8 ^{ème} Vice-Président
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Président
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Président

Conseillers Communautaires -Membres du Bureau

Mme Marlène	MELISSE- MIROITTE
Mme Corinne	PETRO
Mme Liliane	PIQUION
Mme Josiane	GATIBELZA
Mme Francesca	FAITHFUL

Autres Conseillers Communautaires

Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS
M. Georges	BERGINA
M. Jean-Luc	CELIGNY
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO
M. Audry	CORNANO
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE
Mme Juliana	FENGAROL
M. José	GUIOLET
Mme Célia	MIMIETTE
M. Olivier	SERVA
Mme Nadiyah	SURVILLE-PERAFIDE
Mme Nadège	THÉOPHILE

Excusés représentés : 3

Vice-Présidents :

Mme Éliane GUIOUGOU-FIRPION (6^{ème} Vice-Président)
 Pouvoir à Mme Nadiyah SURVILLE-PERAFIDE

Conseillers Communautaires, Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY
 Pouvoir à M. Rosan RAUZDUEL

Autres Conseillers Communautaires :

M. Jean-Charles SAGET
 Pouvoir à Mme Suzelle SEVILLE-LAVENETTE

Excusés non représentés : 2

Vice-Présidents :

Mme Marie-Corine CLOTILDE-LACASCADE
 (13^{ème} Vice-Président)

Autres Conseillers Communautaires :

M. Chazy CIRANY

Absents : 17

Vice-Présidents :

Mme Maguy CÉLIGNY (9^{ème} Vice-Président)
 M. Dominique BIRAS (11^{ème} Vice-Président)
 M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Marie-Camille MOUNIEN- M. Justin DESSOUT-
 M. Michel RINCON-M. Dominique THÉOPHILE

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Lise Claude AZEDE- M. Harry DURIMEL-
 Mme Solange LEBLANC- M. Jocelyn LÉRÉMON-
 M. Maurice LORQUIN- M. Daniel MARSIN-
 Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE- M. Alix NABAJOTH-
 M. Patrick SELLIN- Mme Ketty WALPO

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Monsieur José GUIOLET*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.5216-5 II;
- VU** la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement « Loi Grenelle II » notamment l'article 156 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 en date du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence et adoption des statuts de l'EPCI ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 en date du 29 novembre 2012 portant extension du périmètre de Cap Excellence à la ville de Baie-Mahault ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.03.02/92 votée le 07 mars 2014 portant examen et vote du budget primitif principal- Exercice 2014;

CONSIDÉRANT le rapport du Président ;

CONSIDÉRANT le Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) 2013-2018 de l'Office de l'Eau Guadeloupe ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission Assainissement réunie le 15 septembre 2014 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, A L'UNANIMITÉ :

ARTICLE 1 – D'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel de l'étude relative à la réalisation du schéma directeur de gestion des eaux pluviales afin d'augmenter le taux de participation de l'Office de l'Eau de la Guadeloupe selon la nouvelle répartition suivante :

<i>Organisme</i>	<i>Taux de participation</i>	<i>Montant</i>
FEDER/ETAT	54 %	204 000 €HT
Office de l'Eau	26%	100 000 €HT
CAP Excellence	20%	76 000 €HT
TOTAL :		<u>380 000 €HT</u>

ARTICLE 2 – D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financements du FEDER, de l'Etat et de l'Office de l'Eau de la Guadeloupe.

ARTICLE 3 – D'autoriser le Président à lancer les études pour la réalisation du schéma directeur de gestion des eaux pluviales à Baie-Mahault, lesquelles associées aux études sur les territoires des villes de Pointe-à-Pitre et des Abymes, porteront schéma directeur de gestion des eaux pluviales du territoire communautaire.

ARTICLE 4 – De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 5 – Le Président, le Directeur Général de Cap Excellence, le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

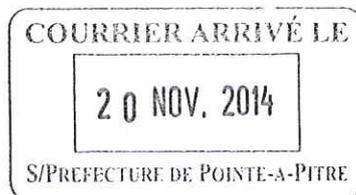
La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, ainsi qu'à Madame le Trésorier Principal d'Abymes/Gosier.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 05 novembre 2014



Le Président

Eric JA



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-A-Pitre, le 20 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à la Trésorerie d'Abymes/Gosier, le 21 NOV. 2014